

3CS

informations

n°25
Juillet 2011

Aviré / Bourg d'Iré / La Chapelle sur Oudon / Châtellais
La Ferrière de Flée / L'Hôtellerie de Flée / Louvaines
Marans / Montguillon / Noyant la Gravoyère
Nyoiseau / Saint Martin du Bois / Saint Sauveur de Flée
Sainte Gemmes d'Andigné / Segré

EDITORIAL

par Gilles GRIMAUD,
Président de la Communauté de
Communes du Canton de Segré



L'année 2011 marque pour la Communauté de Communes un tournant dans l'évolution de notre intercommunalité.

■ Tout d'abord, parce que deux nouvelles compétences lui ont été transférées.

Cette décision va permettre de mettre en œuvre, dans ces 2 domaines, des politiques intercommunales.

• Pour l'assainissement collectif eaux usées, optimisation des fonctionnements, harmonisation des tarifs, mutualisation des coûts d'investissement sur l'ensemble des usagers sont les principaux objectifs en matière d'assainissement eaux usées.

• Pour les équipements sportifs, en plus de la mise en place d'une politique sportive intercommunale, ce transfert de la compétence doit permettre aux associations de bénéficier d'installations de qualité équivalente sur l'ensemble du territoire. De plus, les aides accordées privilégient les projets intercommunaux.

■ Ensuite, parce la suppression par l'Etat de la taxe professionnelle modifie la nature des recettes fiscales perçues par la Communauté de Communes.

Désormais, l'intercommunalité perçoit la fiscalité locale payée par les entreprises, ainsi que des taxes précédemment perçues par le Département.

Bien que le volume de ses recettes fiscales est inférieur à celui qu'il percevait avant la réforme, le Conseil Communautaire a décidé de maintenir pour l'année 2011 un niveau d'investissement fort, à hauteur de plus de 5 millions d'euros, mais a suspendu pour cette année certains projets tels, l'extension de la piscine ou l'aménagement des voies ferrées.

Ces deux événements vont nécessiter de trouver de nouvelles ressources, pour poursuivre la réalisation des projets intercommunaux nécessaires au développement de notre territoire. Une réflexion devra être menée à partir de septembre, sur l'harmonisation de la fiscalité entre les Communes et la Communauté de Communes.

C'est le nouveau défi qui attend les élus municipaux et communautaires dans les mois qui viennent avec toujours le même objectif : offrir à chacun d'entre vous le meilleur service au meilleur coût.

Je souhaite à chacun d'entre vous une agréable période estivale.

Gilles GRIMAUD,
Président

SOMMAIRE

Editorial

Dossiers :

- Nouvelles compétences

- Budget 2011

Déménagement

Point développement économique

A retenir

Communauté de Communes
du Canton de Segré
1 rue de la Madeleine
BP 40147 - 49501 Segré Cedex
Tél. 02 41 92 52 82
Fax. 02 41 92 52 83
cc-segre@wanadoo.fr
www.cc-segre.fr

Directeur de publication :
Gilles GRIMAUD
Rédaction, conception et maquette :
Communauté de Communes du
Canton de Segré
Gravure et impression
Imprimerie GYD
8000 ex. ISSN : 1639-6669

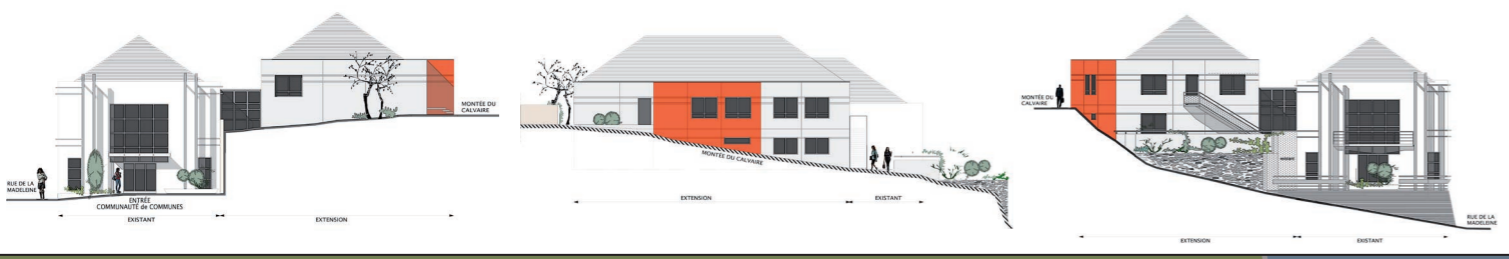


DÉMÉNAGEMENT

Depuis le 11 avril 2011, les services administratifs et techniques de la Communauté de Communes ont déménagé à l'annexe de la Mairie. L'ancien bâtiment se situant 2 rue Guynemer à Segré a été vendu à la Ligue Régionale de Handball.

Nouvelle adresse : 1 rue de la Madeleine - BP 40147 - 49501 Segré Cedex

Des nouveaux bureaux pour la Communauté de Communes verront le jour en extension à l'annexe de la Mairie de Segré.
La fin des travaux est prévue courant de l'été 2012.



POINT DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Centres d'Activités 6 et 7

• Le territoire ne disposant plus d'ateliers relais vacants, la Communauté de Communes a décidé de construire deux centres d'activités, implantés sur les communes de Nyoiseau et de Segré.

Chaque centre, d'une superficie totale de 400 m², regroupera deux modules indépendants (150 et 250 m²) avec accès et zone de stationnement individualisés, ainsi que la possibilité d'un doublement de la surface à moyen terme.

La construction de ces 4 nouveaux bâtiments relais a débuté en mai dernier pour une mise en location ou location/vente à compter de janvier 2012.

Renseignements : Julien BARBOT / Tel : 02 41 619 614 / Email : jbarbot.cc-segre@orange.fr

Zone Industrielle d'Etriché

• La société Profilbox (fabrication de boîtes d'attente métalliques pour le bâtiment) a décidé de transférer une partie de son activité pouézéenne vers Segré. A cet effet, Monsieur Trosseau (gérant) a signé un compromis pour acquérir environ 13 500 m² afin de construire un bâtiment de près de 3 000 m².

L'entreprise comptant actuellement une quinzaine de salariés, prévoit la création d'une dizaine d'emplois (notamment dans le domaine commercial). Les travaux doivent débuter au cours des prochaines semaines pour un démarrage de l'activité au début de l'année 2012.



• Les travaux de réhabilitation de la zone industrielle ont débuté. En raison des contraintes budgétaires, la création du giratoire (présentée dans le précédent bulletin intercommunal) est momentanément suspendue.

Zone commerciale de la Renaissance

• Suite à l'acquisition de l'ancien site Bricomarché, la Communauté de Communes a décidé de louer ce bâtiment à la société Segré Automobiles (garage Citroën). Monsieur Bienvenu (gérant) souhaite en effet y transférer son garage automobile, actuellement situé rue Lamartine à Segré.

A RETENIR

Les 25, 26, 27 et 28 août 2011 : Saveurs Jazz Festival

Samedi 3 septembre 2011 : Soirée Antillaise à la Piscine Les Nautiles

Dimanche 11 septembre 2011 : Randonnée Familiale "Entre Pierres et Pommes" à St Martin du Bois

Nouvelles compétences

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Communauté de Communes gère deux compétences supplémentaires :

1 - LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Une commission a été constituée pour suivre les demandes et valider les projets. Chaque commune y est représentée. La Commission est présidée par Gilles GRIMAUD.

Principaux projets à court et moyen terme

Aviré
Renforcement des vestiaires – sécurité
Achat d'une paire de buts de foot

Bourg d'Iré
Peinture terrain de tennis

Nyoseau
Transfert d'un module avec sanitaire au boulodrome

St Martin du Bois
Aménagement autour du terrain d'honneur
Pose de carrelage et mise aux normes électriques dans les vestiaires Basket

Ste Gemmes d'Andigné
Etude déconstruction et reconstruction de vestiaires de football.
Dépose/pose d'un pare-ballon sur la limite nord du Stade

Segré
Athlétisme : Rénovation de la piste. / **Cyclisme** : remplacement du véhicule. / **Rugby** : achat d'un chalet de rangement. Mise aux normes électriques et protection des poteaux d'éclairage. / **Golf** : Extension (pour mise en service en 2012). / **Tennis** : réfection des cours extérieurs et démoussage. / **Tennis de table** : Création de vestiaires. / **Bi-cross** : réfection du champs de bosses



Liste des équipements transférés

Aviré	Stade de football
Bourg d'Iré	Stade de football Terrains de tennis
La Chapelle sur Oudon	Terrain de pétanque + local attenant
Châtellais	Stade (football et rugby) Terrain de tennis
Marans	Stade de football
Noyant la Gravoyère	Salle de sport Léo Lagrange Salle de pétanque Vélodrome Georges Paillard
Nyoseau	Stade de football de Brèges Terrain de pétanque de Brèges Terrains de tennis
St Martin du Bois	Stade Municipal (terrain + salle) Salle de sport
Ste Gemmes d'Andigné	Stade de football Salle omnisports Terrains de sport et courts de tennis
Segré	Complexe sportif Centre équestre Stade du Pinelier Stade des Mines Stade Route de Pouancé Golf Piste de modélisme Terrain de bi-cross Skate parc

Tout le matériel permettant le bon fonctionnement des associations

2 - L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EAUX USÉES

Une commission a été constituée pour suivre les demandes et valider les projets. Chaque commune y est représentée. La Commission est présidée par André BELLIER.

Arrivée depuis le 11 avril 2011 au sein de la Communauté de Communes, Eric GUIARD, technicien, est chargé de suivre tous les dossiers qui touchent à l'assainissement eaux usées.
Contact : 02 41 92 52 81 / equiard.cc-segre@orange.fr



Principaux projets à court et moyen terme

Bourg d'Iré
Réseaux : aménagement place du Four à Pain, Place Souvenir, rue Guienne

La Chapelle sur Oudon
Réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées par lagunage
Prolongement du réseau d'assainissement collectif communal

Châtellais
Mise en séparatif du réseau assainissement sur la partie EST du village à savoir : les rues Principale et Saint Sauveur

L'Hôtellerie de Flée
Construction d'une nouvelle station et canalisation de transfert (en cours)

Noyant la Gravoyère
Nouveau lotissement "Alexandrière" (conduite de refoulement)

Nyoseau
Chemisage des canalisations à la Pinsonnaie
Réhabilitation de réseaux

St Martin du Bois
Réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées

Segré
Réseaux : rue des Hauts St Jean (en cours), boulevard Léon Mauduit, Route de Pouancé, rue du 8 mai (refoulement)

Budget 2011

Cette année encore, le budget de la Communauté de Communes du Canton de Segré a été élaboré dans un contexte particulier, liés à plusieurs facteurs :

- Le manque d'information de la part de l'Etat sur les recettes fiscales.
- Les transferts des compétences "assainissement eaux usées" et "équipements sportifs".
- La nécessité de rechercher des économies sur l'ensemble des services de fait du manque de recettes fiscales pour 2011.

Néanmoins, le Conseil Communautaire a souhaité maintenir l'effort d'investissement en programmant plus de **5 millions d'euros de travaux**. Il s'agit de poursuivre la dynamique de développement du territoire et de soutenir l'activité économique.

Cet effort est possible aussi grâce à un **excédent cumulé de 1 818 920 €** qui assure à la Communauté de Communes une sécurité financière.

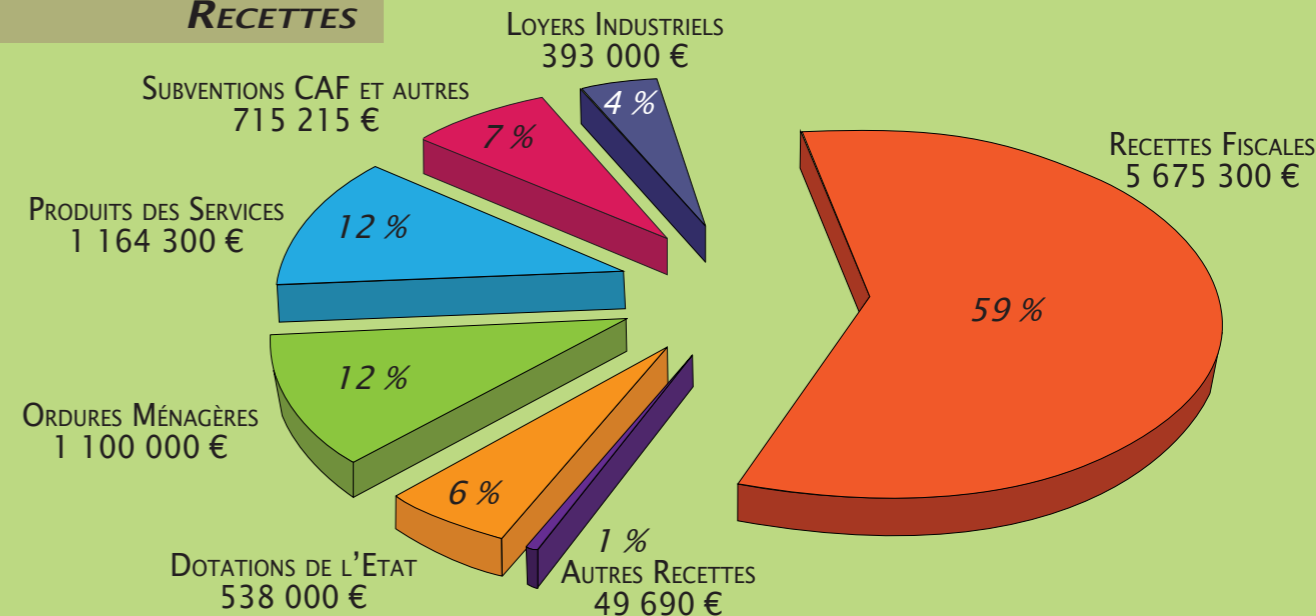
Ventilation du budget par service (pour les 4 principaux)

	Dépenses	Recettes	Dettes
Piscine	607 700 €	405 000 €	230 000 €
Parc Expositions	259 450 €	121 400 €	119 000 €
Crèche/RAM	531 000 €	549 350 €	102 000 €
Enfance Jeunesse	1 020 805 €	591 405 €	109 000 €
TOTAL	2 418 955 €	1 667 155 €	560 000 €

Principaux investissements prévus en 2011

Crèche/Ram	169 000 €
Piscine	208 600 €
Parc des Expositions	28 000 €
Développement économique	985 000 €
Constructions de 2 usines-relais et 1 extension	
Achat de 2 bâtiments et 2 terrains	
Extension accueil de loisirs Arc en Ciel	109 000 €
Requalification de la ZI d'Etriché	1 800 000 €
Bureaux administratifs	1 022 000 €
Equipements sportifs	1 575 000 €

RECETTES



DÉPENSES

